

Dans ce numéro

Eau potable et assainissement

- Aperçu des pratiques d'assainissement en milieu rural à Madagascar.
- Protéger les sources d'eau potable pour réduire les maladies hydriques en République démocratique du Congo.

Eau et environnement

- Introduire la dimension du genre dans la gestion intégrée des ressources en eau.
- L'expérience d'animation pour le développement au Mali.
- Projet d'hydraulique villageoise en Basse Guinée.

Gestion de terroir

- Infrastructures hydrauliques au Cambodge.

éditorial

Rio + 10 : faire adopter des mesures concrètes

L'accroissement des pressions sur l'environnement exige des mesures globales à caractère transfrontalier, pour lesquelles des coordinations internationales sont nécessaires. Dans le même temps, chacun s'accorde à dire que, sans actions locales, l'amélioration de la gestion de l'eau et sa protection resteront un vœu pieux.

D'une part, de nombreuses conférences depuis Rio jalonnent les progrès en matière de coordination des actions (Dublin 1992, Paris 1998, La Haye 2000, Bonn 2001), d'autre part des actions de grande envergure sont menées tant par les institutions multilatérales (Banque mondiale, Nations unies, Union européenne, etc.) que par les coopérations bilatérales.

Sur le plan local, des concertations s'engagent, les organisations échangent leurs savoir-faire et leurs expériences, et progres-

sent dans la reconnaissance mutuelle de leurs compétences.

Les liens entre ces expertises locales et les cadres de réflexion globaux sont encore trop rares et n'influent que marginalement sur les décisions. Le dernier rapport de la Banque mondiale sur la pauvreté souligne pourtant l'importance de l'aspect social et des actions de proximité incluant les populations à tous les niveaux de décisions. À La Haye par exemple, s'il était beaucoup question de faire payer aux usagers les coûts réels des services, les plus pauvres d'entre eux, qui sont les plus nombreux, n'étaient que peu représentés. Ceci malgré une mobilisation sans précédent orchestrée par les animateurs de la « vision » pour le XXI^e siècle.

Le rythme des réunions, la difficulté à faire reconnaître les actions innovantes, le manque d'unité voire de légitimité des représen-

tants des usagers peuvent être cités, mais l'essentiel demeure le fossé entre les incantations sociales et les mesures réellement prises. Ceux qui signent les prudents accords internationaux restent plus sensibles aux arguments économiques des sociétés qui sont leurs commanditaires qu'au sort des plus pauvres s'ils ne menacent pas le précieux équilibre des marchés.

Il est temps pour les ONG et les collectivités investies aux côtés de ces populations de montrer que des outils existent, et peuvent être appliqués à grande échelle en favorisant une plus juste répartition des richesses naturelles, garante de la durabilité dont on nous parle tant. Pour le prochain sommet de Rio + 10, il est nécessaire que chacun puisse s'exprimer pour que des mesures précises soient adoptées.

- Pierre-Marie Grondin, directeur du pS-Eau.

Une semaine à WaterAid

Dans le cadre du rapprochement des coopérations européennes dans le domaine de l'eau, le directeur du pS-Eau a récemment passé une semaine à WaterAid.

WaterAid est la seule organisation caritative anglaise spécialisée dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Afin de permettre à chacun d'avoir accès à une eau saine et à un assainissement convenable, WaterAid s'est donné pour but de travailler en partenariat avec d'autres organisations. Ceci pour aider les populations démunies à élever durablement leur qualité de vie en améliorant leur approvisionnement en eau potable, leurs installations sanitaires et leurs pratiques d'hygiène.

Pierre-Marie Grondin a pu rencontrer les différents chefs de départements au sein de WaterAid (qui compte 70 salariés au siège de Londres) et a également donné une présentation du staff du pS-Eau ainsi que de l'organisation du secteur de l'eau en France.

Nos échanges ont permis de cerner plusieurs sujets communs sur lesquels les deux organisations souhaitent travailler. L'exploration des enjeux réels des différences qui existent entre les pays francophones et anglophones en termes d'approches et de méthodologies, va en particulier initier un processus d'échanges et de partage mutuel. Les autres aires d'intérêt identifiées sont l'assainissement, l'hygiène et la décentralisation. Les zones choisies pour débiter cette investigation sont celles où WaterAid travaille actuellement, telle Madagascar (où WaterAid développe actuellement une stratégie de promotion de l'hygiène en milieu rural), l'Afrique de l'Est (Ouganda, Tanzanie, Éthiopie, Malawi...) et l'Afrique de l'Ouest (Mali, Burkina

Faso, Ghana, Nigeria...). L'approche consisterait à effectuer des missions conjointes dans ces pays avec un spécialiste français et la conseillère pour l'hygiène de WaterAid, en vue de tirer des leçons utiles aux deux partenaires et à leurs réseaux. Dans le cadre de la décentralisation, la même approche pourrait être réalisée (une étude sur les partenariats entre WaterAid et les pouvoirs locaux a été récemment menée par WaterAid et pourrait être traduite en français).

Les autres propositions de collaborations envisagées entre le pS-Eau et WaterAid sont les suivantes :

1. Assainissement urbain, dans le cadre des programmes actuellement développés par le pS-Eau.
2. Mise en contact de WaterAid avec des opérateurs français.
3. Relayer le Réseau international d'ONG sur le plaidoyer dans le secteur de l'eau, initié après le Forum de La Haye.
4. Échanger sur les méthodologies d'évaluation.
5. Produire des cahiers techniques conjoints.
6. Permettre un échange de personnel WaterAid/pS-Eau.

Ces premiers échanges sont assurément une étape importante dans la compréhension mutuelle des deux organisations et permettent de mieux cerner leurs intérêts communs et les avantages de la collaboration.

• **Contact** : Esther Monier-Illouz, WaterAid, Prince Consort House, 27-29 Albert Embankment, London SE1 7UB, Royaume Uni.
Tél. : 44 (0) 20 7793 4516.
Fax : 44 (0) 20 7793 4545. E-Mail : esthermonierillouz@wateraid.org.uk

Sommaire

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

3. Amélioration des conditions sanitaires à Madagascar
Aperçu des pratiques d'assainissement en milieu rural
5. Une technologie simple refait surface
Le béliet hydraulique
6. Approvisionnement en eau en République démocratique du Congo
Protéger les sources d'eau potable pour réduire les maladies hydriques

EAU ET ENVIRONNEMENT

8. Introduire la dimension du genre dans la gestion intégrée des ressources en eau
Un nouveau programme associé du GWP : l'Alliance Genre et Eau
9. L'expérience d'animation pour le développement au Mali
Développement local et nouvelles instances communales : l'exemple de Maréna
11. Projet d'hydraulique villageoise en Basse Guinée
Émergence de la démocratie au village et équipements durables

GESTION DE TERROIR

13. Infrastructures hydrauliques au Cambodge
Le projet de réhabilitation des polders de Prey Nup

LES INFOS DU PS-EAU

14. Multimédia / Divers
15. Évènements / Lecture
16. Emplois

La lettre du pS-Eau, outil d'échanges et de débats, est à la disposition de nos lecteurs. N'hésitez pas à nous faire parvenir le récit de vos expériences, ou toute autre information intéressant le domaine de l'eau et du développement.

Aperçu des pratiques d'assainissement en milieu rural

Cette étude a été réalisée par le GRET à la demande de l'association britannique WaterAid¹. Elle est issue d'une interrogation concernant les pratiques relatives à l'hygiène en milieu rural à Madagascar, dans la perspective d'améliorer les conditions sanitaires existantes de la manière la plus adaptée.

Sur la base d'une approche socio-géographique, l'objectif a été de cerner la perception de la propreté (ou de la saleté) des communautés villageoises. Quelques informations ont été rassemblées sur les expériences et sur le contexte institutionnel de l'assainissement, tirées des données bibliographiques, des entretiens auprès des principaux dirigeants concernés et des visites de projets. Une investigation a été menée sur le terrain, sa démarche essentiellement qualitative a permis

d'élaborer une compréhension du vécu des personnes enquêtées. Le village est considéré comme un espace social où il importe d'analyser les pratiques individuelles ou communautaires en fonction des croyances et des connaissances des habitants. L'observation directe et les entretiens non structurés ont été privilégiés.

Le travail de terrain s'est axé sur les pôles thématiques suivants :

- perception des maladies (notamment de leurs causes et surtout des diarrhées) ;

- croyances et attitudes en matière d'hygiène, notamment liées à la gestion des ordures et l'élimination des excréta ;

- utilisation de l'eau.

La démarche a été exploratoire et itérative. L'analyse ne se veut pas exhaustive, elle s'est exercée sur deux endroits et dans deux contextes différents :

- sur les Hautes Terres (zone du SAF/FJKM) : les villages d'Ambondramisotra (lieu principal) et de Fitamantsina ;

- dans le Sud-Ouest (zone de Taratra) : les localités de Betsioky (lieu principal) et d'Antsakoandahy.

Activités dans le secteur

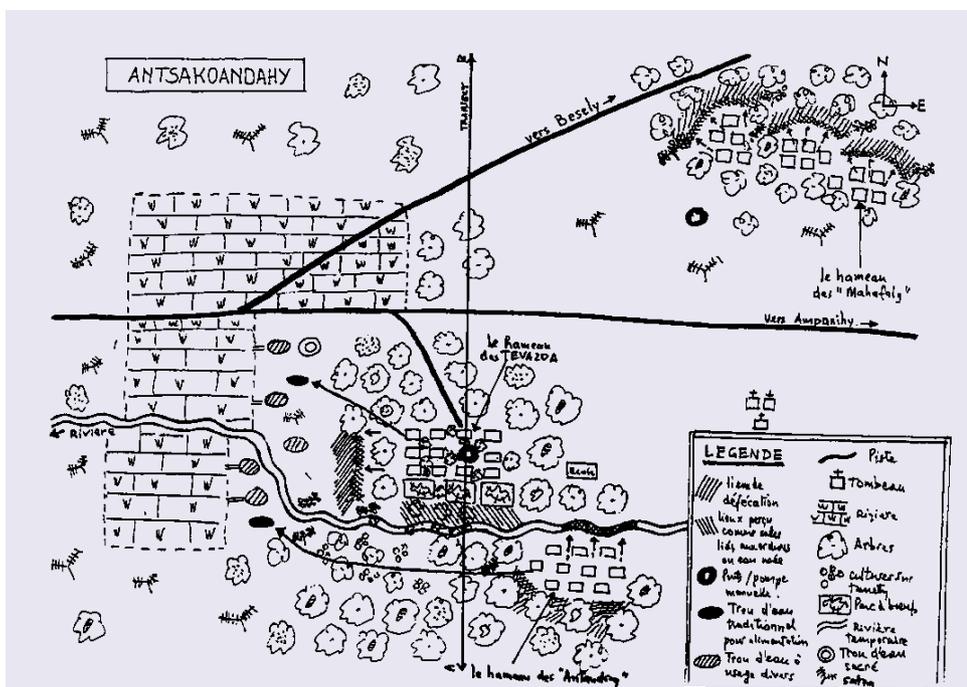
Quelques initiatives en matière d'hygiène et d'assainissement sont intégrées en tant que composantes secondaires de programmes pour la plupart liés à la santé, à l'adduction en eau potable ou à la réhabilitation d'infrastructures collectives. Une multiplicité d'organisations et une dispersion des efforts, des méthodes employées et des résultats d'expériences ont pu être constatés.

Deux points de vue divergents

La notion de propreté devient assez différente selon que l'on raisonne suivant des critères biomédicaux (valeur moderne) ou des critères culturels (valeur traditionnelle).

Du point de vue des critères « modernes », on estime qu'une grande partie des maladies résulte d'un manque de salubrité, essentiellement de la pollution fécale de l'environnement. Les connaissances tradition-

¹ WaterAid travaille en partenariat avec des organisations malgaches, afin de faciliter l'accès à l'eau potable aux populations défavorisées, à l'assainissement et aux connaissances en matière d'hygiène.



nelles, elles, n'établissent pas de relation directe entre l'environnement et les maladies. Pour les villageois, le terme de propreté (ou de saleté) se rapporte donc très peu à la santé ou à l'hygiène. Il se réfère à la morale, à la souillure, en référence aux valeurs sacrées héritées des ancêtres. Enfreindre les règles qui touchent aux choses « souillées » est grave. La personne fautive ne peut plus recevoir la protection des ancêtres et court le risque d'attirer la malchance sur l'ensemble de sa famille.

Relation entre assainissement et santé

Si les communautés rencontrées ont connaissance des causes biomédicales des maladies, elles ne saisissent ni leur mode de transmission ni les risques encourus lorsqu'on s'expose à un environnement pollué.

De ce constat, ressort fortement la nécessité de permettre aux communautés de rapprocher leur état de santé de celui de leur environnement en des termes biomédicaux. Inviter la population à utiliser des latrines ou à ne pas boire l'eau stagnante n'apportera aucune amélioration sensible sans la compréhension des

liens qui unissent ces changements à l'amélioration de son état de santé en termes biomédicaux. L'éducation sanitaire devrait ainsi être une activité prioritaire.

La valorisation de la commodité amenée par la construction de latrines ou de fosses à ordures est

aussi un axe stratégique important. L'appropriation généralisée des fosses à ordures à Ambondromiso-tra (utilisées pour brûler les ordures et se chauffer en saison froide) ou celle des latrines par les notables à Betsioky (où l'on ne trouve plus de place « dans la nature » à cause de

la densité des habitations) sont de bons exemples.

Distinguer deux réalités différentes

Sur les sites étudiés, la notion de maladie comme celle de saleté recouvre deux réalités radicalement différentes, mais qui se rapportent toujours au surnaturel. C'est à l'ordre sacré des ancêtres que l'on se réfère, l'idée de souillure et de non-souillure faisant la différence.

Dans le cadre d'une intervention à Madagascar, on devra donc notamment distinguer :

- la maladie et la saleté qui ne comportent pas d'idée de souillure. Elles laissent la plupart des villageois indifférents. Les petites diarrhées sont normales, naturelles, de même que les ordures qui traînent devant la maison ne choquent personne ;
- la maladie et la saleté qui comportent une souillure. L'importance émotionnelle liée à l'idée de faute et de souillure est si forte que l'on ne pourra pas résoudre les

Avantages et inconvénients perçus à Betsioky entre les latrines et les défécations à l'air libre

	Avantages	Inconvénients
Latrines publiques	Aucun (sauf pour la municipalité)	Difficultés pour l'entretien et la maintenance. Mélange des excréments appartenant à des personnes de sexes ou de statuts différents. Enfermement et condensé de mauvaises odeurs. Stockage de fèces dans un trou (très incongru).
Latrines familiales	Excréments pas mélangés avec ceux d'autres personnes, donc l'entretien peut être possible. Comodes à utiliser (proches, mais cachées). Sécurité, car proches de l'habitation.	Excréments de personnes de sexes différents sont mélangés. Construction (qui creuse la fosse et bâtit la cabine ?). Mauvaises odeurs : nécessité d'éloigner les latrines de la maison, à proximité des voisins.
Champs de défécation	Sans aucun coût d'installation. Pas de mauvaise odeur, donc « propreté ». Pas de souci pour le nettoyage. Respecte la tradition, le choix des ancêtres.	Pas de sécurité pendant la nuit. Peur d'être surpris ou vu dans une situation incongrue. Pas de confort pour les visiteurs. Sur les lieux très fréquentés (ville), risque de piétinement des excréments.



Jeremy Horner



contraintes qui en découlent ni par un simple effort d'éducation, ni par la construction de latrines. Car c'est aux racines même de la culture malgache que l'on touche ici.

Plus encore que d'enseigner les concepts de l'hygiène, il sera important de permettre aux populations de surmonter leur résistance aux changements. Il sera alors très utile de :

- partir des pratiques et des connaissances de chaque région ainsi que des priorités de chaque communauté en matière de prévention des maladies ou de recherche de commodités ;

- démarrer, de manière participative, par un travail sur les thèmes de la santé, en s'efforçant de rechercher les causes biomédicales. Celles-ci ne rentrent d'ailleurs pas systématiquement en opposition avec les causes surnaturelles. Il n'est pas nécessaire de persuader les gens que les fèces peuvent être nocifs, lorsqu'ils souillent des lieux sacrés, dont font partie des points d'eau ;

- ne pas dénigrer ou occulter le regard des populations rurales, trop rapidement qualifié d'archaïque. À ce titre, il conviendrait, dans les messages de sensibilisation, de donner la priorité aux raisons concrètes des souffrances (explications des causes biomédicales en accord avec les causes surnaturelles), plutôt qu'au « comment bien faire pour être propre » ? ; et de s'appuyer sur les représentants traditionnels du pou-

voir : divins-guérisseurs, matrones, chefs de lignage, etc.

Pour un changement de comportement

Comme le conclut l'étude, les valeurs culturelles sont si fortes que

l'on ne pourra en aucun cas résoudre les contraintes sanitaires qui en découlent par un simple effort d'éducation sanitaire ou par la construction de latrines.

La recherche a permis de constater que :

- l'objectif d'une modification durable des comportements d'hygiène ne peut faire l'économie d'une éducation sanitaire sur les causes biologiques des maladies et sur les modes de transmission féco-orale ;

- en s'appuyant à la fois sur les connaissances traditionnelles et médicales, il n'y a aucune raison que les ruraux ne puissent acquérir et assimiler ces connaissances sur les modes d'infestation, pour finalement changer de comportement ;

- si les messages conventionnels d'éducation à l'hygiène sont

connus (discours modèle), ils ne sont pas compris. Il est nécessaire de mieux adapter les messages et leurs modes de diffusion, dans un cadre plus participatif afin de promouvoir une prise de responsabilité.

Enfin, il s'agit d'aider à choisir les changements-clés et le processus qui y mène. Il importe donc moins de vouloir construire des latrines que de permettre aux populations rurales de déterminer leurs priorités en matière de prévention des maladies, et de surmonter leurs résistances aux changements.

Contact : Joe Gomme, représentant WaterAid à Madagascar, BP 6082, Antananarivo 101, Madagascar. Tél. : 261 20 22 41890. E-mail : wateraidmg@dts.mg

Une technologie simple refait surface

Le bélier hydraulique

Le système du bélier a été inventé il y a deux siècles et son application n'a depuis cessé de se développer. Curieusement, il reste encore méconnu des acteurs de la coopération dans le domaine de l'eau.

Le bélier hydraulique est une pompe dont le fonctionnement consiste à tirer de la force vive d'une eau en mouvement l'énergie nécessaire pour en faire monter une partie à la hauteur que l'on désire (plusieurs dizaines de mètres si l'on veut), ce en provoquant des « coups de bélier » répétés sur la conduite d'alimentation de l'appareil, calibrée à cet effet. On en doit l'invention à Montgolfier (1796).

L'appareil est principalement constitué d'un corps en fonte ayant la forme d'une cloche qui sert de réserve d'eau et d'air. Trois orifices disposés à sa base le raccordent à : une nourrice spécialement calibrée pour emmagasiner l'énergie nécessaire à la production d'un coup de bélier ; une soupape calibrée dont la fermeture brutale est destinée à provoquer le coup de bélier recherché ; une canalisation de refoulement. Un clapet de cuir disposé en partie basse de la cloche

complète le dispositif : il laisse passer l'eau en remplissage mais empêche tout retour vers la source.

Au démarrage d'un cycle, la soupape est ouverte : l'eau s'en échappe et prend sa vitesse dans la nourrice. En s'échappant de la soupape, l'eau soulève celle-ci et vient en fin de course l'appliquer brutalement sur son siège : l'écoulement brusquement arrêté, la pression monte dans la nourrice, l'eau tend à remplir la cloche dont la pression est plus faible (c'est celle du refoulement) et en comprime l'air. Lorsque le mouvement de remplissage s'arrête, la pression dans la nourrice est devenue inférieure à celle de la cloche : le clapet de cuir se ferme, l'air se détend et refoule l'eau en distribution. Le clapet étant fermé, la pression dans la nourrice redevient celle de la source, la soupape s'ouvre et laisse à nouveau s'échapper l'eau : un cycle reprend.

• **Contact** : Aquassistance, 18 square Édouard VII, 75009 Paris. Tél. : 33 (0)1 46 95 54 46.

Protéger les sources d'eau potable pour réduire les maladies hydriques

Depuis 1989, le Programme d'approvisionnement en eau pour les villages (PAEV) agit à l'ouest de la RDC, dans les régions du Bandundu et du Bas-Congo, qui sont restées relativement calmes pendant la période de la guerre. Le programme s'intéresse particulièrement à la protection des sources.

Les indicateurs d'approvisionnement en eau potable demeurent encore très bas en République démocratique du Congo (RDC). Selon les résultats de l'enquête d'avril 1998 réalisée par le Gouvernement¹, seuls 36,6 % des ménages ont accès à une eau saine à moins d'un kilomètre, tandis que 40,7 % doivent aller chercher une eau de qualité plus ou moins bonne à une distance supérieure.

Le Programme d'Approvisionnement en Eau pour les Villages (PAEV) est une initiative de la Communauté Baptiste du Congo Ouest (CBCO), dont le siège social se trouve à la mission CBCO Vanga, district du Kwilu, territoire de Bulungu, province de Bandundu. Vanga se trouve à environ 550 kilomètres à l'est de Kinshasa au bord de la rivière Kwilu. Le programme est focalisé sur la fourniture en eau potable des populations de ce district.

L'intervention nationale en RDC en matière de santé est focalisée sur le développement des zones de santé (ZS). Chaque province compte plusieurs ZS. Le PAEV s'occupe de 396 villages d'une population totale d'environ 242 000 habitants. Le niveau de vie socio-économique de

la population est relativement bas, 90 % ne vivent que de l'agriculture, avec pour la plupart un salaire de 1 dollar US par jour, voire moins. La femme demeure l'acteur principal. La satisfaction des besoins primaires de la famille (eau, nourriture, scolarité, santé) est la principale préoccupation des agents du PAEV.

Les objectifs

Les objectifs du PAEV sont les suivants :

- approvisionner chaque village en eau saine, afin de réduire les maladies hydriques ;

- accéder facilement à une eau saine, encourager la population à améliorer son hygiène et réduire le temps passé à aller chercher de l'eau (principalement par les femmes et les enfants) ;

- protéger et assainir les sources d'eau potable, captage d'eau de pluie, réhabilitation de puits avec installation de pompes à main, forage, construction de systèmes d'adduction d'eau par béliers hydrauliques ;

- apporter réellement l'eau là où l'on en a besoin ;

- conseiller et encourager la population des villages à protéger leur environnement.

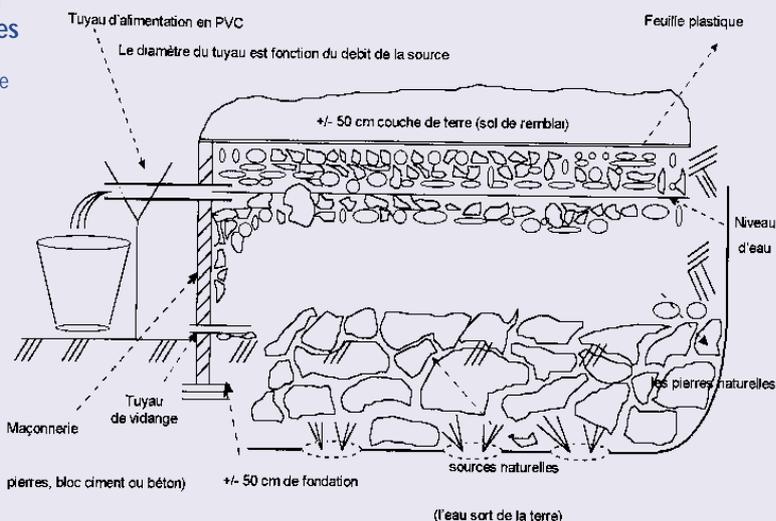
Protection des sources et animation rurale

La protection des sources est l'activité principale du PAEV. Une équipe d'environ vingt ouvriers travaille dans les petits villages dans un rayon de 100 kilomètres de Vanga. Avant les travaux de protection, une équipe d'animation rurale (deux ou trois personnes) visite les villages pour un travail de sensibilisation.

L'animation rurale vise à encourager la population à prendre conscience de l'importance de l'hygiène et de l'approvisionnement en eau potable, et à mener des actions

Protection des sources

Vue en coupe verticale



¹ Projet de plan directeur de développement sanitaire pour la période de 1999 à 2008 en RDC, élaboré avec l'appui du Pnud et de l'OMS (décembre 1998).

adéquates pour les résoudre. Pendant la période de janvier à juin 2000, l'équipe d'animation rurale a visité 26 villages. Elle a discuté avec la population des différents villages des multiples facettes de l'amélioration de son bien-être. L'équipe a aussi mis en évidence le besoin de protéger les sources pour éviter la contamination de l'eau de boisson. Pour réaliser les captages, l'équipe emploie toujours les matériaux locaux (pierres, sable, etc.). Les villageois se chargent du logement et en partie de la restauration des membres de l'équipe.

Dans la région rurale de Bandundu, le conflit des terres est l'une des principales difficultés rencontrées pour l'approvisionnement en eau. Lorsque l'on creuse des puits dans des zones communes, il est nécessaire de connaître les enjeux et les conflits locaux existants.

La protection des sources est réalisée de la manière suivante :

En amont de la maçonnerie, se trouve le captage de la source. Il doit être protégé par un dispositif qui empêche l'eau de ruissellement de venir contaminer le captage. Généralement, avant de recouvrir le drain de captage, un amas de pierres est placé dans le réservoir. Puis, une feuille de plastique est disposée sur le réservoir, que l'on recouvre ensuite d'une couche d'argile d'environ 60 centimètres (voir figure page 6 : « Protection des sources »).

La source est protégée des contaminations fécales d'origine animale ou humaine en clôturant la zone de captage, ainsi que le terrain en amont de celui-ci. La taille de la zone de protection dépend de la perméabilité et de l'épaisseur du sol. Globalement, une zone qui s'étend sur 10 mètres en amont du captage devrait assurer une protection suffisante dans la majorité des cas. Cette zone de protection doit être enherbée et dépourvue d'arbres et d'arbustes. Elle doit être clôturée pour éviter le passage d'animaux.

Si l'érosion constitue une menace pour le captage, il faut prévoir un fossé de protection en amont pour dévier les eaux de ruissellement. Il faut également éliminer les arbres qui poussent à proximité du captage car les racines risquent à terme de colmater celui-ci.

- elle a protégé 14 sources dans une dizaine de villages ;
- elle a installé une pompe à main dans le puits d'un village de 1 300 habitants ;
- les puits sont installés dans des villages où il n'existe pas de source. En 1999, deux puits ont été

(la Regideso), qui possède le monopole de distribution d'eau à travers tout le pays, n'est présente que dans la capitale Kinshasa, ainsi que dans quelques villes de province (où elle agit de façon imparfaite et irrégulière). Les populations des villages doivent se débrouiller pour résoudre



Peter Winter

Financement et réalisations du programme

En 1989, Tear Fund, un organisme chrétien basé en Angleterre, engagé dans le développement des pays du tiers-monde, a donné son accord à la demande de subventions provenant de la CBCO visant à financer un projet, couvrant toute la région desservie par la CBCO (provinces de Bandundu et du Bas-Congo). Tear Fund subventionne ce programme depuis dix ans. Simavi, un organisme néerlandais, a financé un projet d'adduction d'eau pour un hôpital à Moanza dans le sud de la province de Bandundu.

Les réalisations du programme PAEV de janvier à juin 2000 ont été les suivantes :

- l'équipe d'animation rurale a visité 26 villages ;

creusés. Un des deux puits a été couvert par une dalle en béton armé, et une pompe à main a été installée sur l'autre.

Problèmes rencontrés et perspectives

La plupart des routes principales ne sont praticables que par des véhicules 4x4. La guerre a considérablement affecté l'économie locale. L'écart entre le taux de change officiel et le taux parallèle varie du simple au triple, les commerçants vendant au taux du marché parallèle. La communication est très difficile ; elle se fait la plupart du temps par radio à cause du manque de téléphone, fax et e-mail.

Le besoin en eau de la population demeure un problème majeur en RDC. La seule entreprise de l'État

à leur manière les problèmes d'approvisionnement en eau potable.

Le programme d'eau de Vanga reçoit des demandes de toutes parts, mais le financement de Tear Fund limite les interventions du PAEV. Le programme espère obtenir le financement de l'Union européenne pour pouvoir travailler dans les cinq zones de santé du district du Kwilu. L'Union européenne financera le PAEV par le biais de l'Eglise du Christ au Congo (ECC - Solidarité protestante). Le projet sur 18 mois vise à améliorer l'approvisionnement en eau et l'assainissement dans les structures médicales de ces cinq zones de santé.

Contact : Peter Winter, Weisser Weg 11, 31535 Neustadt, Allemagne.
E-mail : pwinter33@hotmail.com

Un nouveau programme associé du GWP¹ : l'Alliance Genre et Eau

L'Alliance « Genre et Eau » est un réseau de personnes travaillant à l'amélioration du service et de la gestion des ressources en eau à tous les niveaux, par la promotion d'un développement équitable entre les hommes et les femmes, sans distinction d'âge, de couleur, de croyance, de langue, ni de revenu.

Rendre le développement plus efficace implique de reconnaître le fait que les femmes et les hommes, toutes catégories sociales confondues, ont des besoins et souvent des opportunités différentes concernant l'usage domestique et productif de l'eau. De plus, les femmes et les pauvres ont généralement moins de chances de participer aux actions et à la gestion, ainsi que de profiter des bénéfices qui en sont issus.

Faire évoluer les pratiques pour tendre vers une plus grande équité est indispensable, et doit se traduire par une plus grande mobilisation des ressources humaines et des capacités institutionnelles. Cette mobilisation doit aboutir à une meilleure répartition des charges, des bénéfices et des responsabilités entre les hommes et les femmes.

La Vision mondiale de l'eau a déclaré que chaque femme, homme et enfant doit avoir accès à une eau et une alimentation saine, à un assainissement effectif, et doit être responsabilisé pour assurer la préservation des écosystèmes. Les gou-

vernements sont invités à mettre rapidement en oeuvre les mécanismes nationaux, régionaux et internationaux nécessaires à la participation de l'ensemble des acteurs.

Premières avancées de l'Alliance

L'Alliance a été lancée à l'occasion du Forum mondial de l'eau à La Haye en mars 2000. À ce jour, 140 membres (personnes et organisations) adhèrent à cette nouvelle structure. Son secrétariat est assuré par l'organisme IRC. Cette initiative a été soutenue dès le départ par le Global Water Partnership (GWP). Du fait de son implication de longue date dans le domaine, le pS-Eau a participé à sa création.

La première rencontre de l'Alliance a eu lieu à Paris du 29 juin au 1^{er} juillet 2000, regroupant 35 personnes (individus et organismes), dont le pS-Eau. Celle-ci a été précédée et accompagnée d'un forum Internet, permettant aux différents acteurs de participer à l'élaboration de cette alliance, à la définition de ses objectifs, et d'établir une proposition de programme d'actions. À Paris, les membres de l'Alliance ont retravaillé ces différents éléments, pour en dégager les grands principes et activités présentés ci-dessous.

Depuis, les échanges électroniques continuent, et l'Alliance participe déjà activement aux rencontres internationales sur l'eau qui se sont tenues depuis La Haye : Stockholm, Cali, Berlin, et actuellement Foz do Iguaçu.

• Les principes de l'Alliance

L'Alliance se propose d'appuyer les gouvernements à intégrer le genre et l'équité dans les lois, les politiques et les décisions relatives à la définition et à la gestion des ressources en eau et des services d'eau et d'assainissement. Son objectif est d'aider à instaurer des mécanismes adaptés aux contextes locaux, et de veiller à ce que tous les groupes d'intérêts puissent participer à la gestion de l'eau. Les principes établis sont les suivants :

1. L'Alliance mettra en oeuvre une stratégie pour améliorer le travail des organismes du secteur de l'eau aux niveaux global, régional, national et local, en diffusant une approche basée sur le genre ;

2. L'Alliance s'efforcera de renforcer les capacités et les rôles des organisations existantes travaillant déjà dans cette perspective d'intégration de la dimension de genre. Elle s'engage à ne pas créer de nouvelles structures et à ne mener aucune action déjà mise en oeuvre par un organisme existant ;

3. L'Alliance aura un rôle d'interface vis-à-vis des autres organismes, tant au niveau politique, de la planification, de la mise en oeuvre, qu'au niveau de la recherche dans le secteur de l'eau ;

4. L'Alliance s'efforcera de mobiliser des ressources et d'obtenir des engagements auprès des gouvernements, des agences de développement, des professionnels et des organisations de la société civile, afin d'atteindre ses objectifs de diffusion transversale de la dimension de genre ;

5. L'Alliance s'efforcera de promouvoir la sécurité en eau tant pour les hommes que pour les femmes, en tentant d'augmenter l'efficacité des initiatives et des services de gestion des ressources en eau.

• Le programme d'activités

Pour mettre en oeuvre ces principes, il est nécessaire de monter un réseau efficace et professionnel, qui mobilise des partenaires représentant tous les sous-secteurs et thèmes relatifs au domaine de l'eau, et ce à tous les niveaux. Une telle alliance permettra de créer une base de connaissances qui capitalisera les compétences et facilitera la coordination des actions d'information et de recensement des compétences existantes, de même que la diffusion transversale de leur application.

¹ Le Global Water Partnership (GWP), basé à Stockholm, est un groupe mondial d'acteurs du secteur de l'Eau, initiant réflexion et propositions d'actions globales destinées aux différents bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux.

Cela permettra également de combler les manques en la matière.

En conséquence, le programme d'activités suivant a été adopté :

- intégrer la dimension de genre dans l'organisation du 3^e Forum mondial de l'eau ;

- identifier, sélectionner et outiller des ambassadeurs du genre pour influencer les politiques et participer aux rencontres internationales (comme Rio + 10) pour diffuser les messages de l'Alliance Genre et Eau ;

- produire trois rapports globaux par an sur l'eau et le genre, comprenant des statistiques pertinentes et des indicateurs sur l'ensemble des sous-secteurs de l'eau ;

- produire des outils de sensibilisation et d'information sur l'eau et l'équité hommes/femmes dans plusieurs langues, ayant une formulation simple, basée sur des évidences ;

- développer et gérer des échanges électroniques pour le partage de l'information parmi les membres de l'Alliance, pour faciliter les discussions sur les avancées, les nouvelles questions et manques en matière d'équité hommes/femmes ;

- améliorer l'accès et le partage d'une information de qualité sur le genre et l'eau ;

- collecter et diffuser les résultats-clés des recherches, des projets et des programmes réussis ;

- revoir, adapter et rassembler l'information sur les méthodologies relatives à la formation sur le genre, sur les initiatives de développement des capacités, ainsi que sur les indicateurs et listings opérationnels sur l'eau et le genre ;

- diffuser l'approche genre dans tous les programmes associés du GWP, dans tous les comités régionaux de conseils techniques, ainsi que dans les autres initiatives du processus de la Vision mondiale de l'eau ;

- organiser des alliances genre à une échelle locale dans le cadre de programmes pilotes.

Mise en place et gestion d'un réseau d'acteurs francophones

Jusqu'à aujourd'hui, tous les échanges au sein de l'Alliance se sont effectués en anglais (réunions, forum Internet). L'Alliance ayant pour objectif de sensibiliser le maximum de personnes (dont les populations de base) et d'organismes sur la nécessaire implication des femmes dans les projets d'eau et d'assainissement, il apparaît comme indispensable de permettre aux non anglophones d'accéder aux débats et aux avancées de l'Alliance. Le pS-Eau a proposé que l'anima-

tion de ce réseau se fasse dans d'autres langues que l'anglais, notamment en français, en espagnol, en arabe, etc.

Les pays francophones sont souvent considérés comme étant en retard sur cette approche visant à intégrer dans les projets, de manière transversale, tant les femmes que les hommes. Pourtant, il existe des expériences francophones intéressantes, à faire connaître ou à faire évoluer. Afin de mieux sensibiliser les acteurs francophones à cette problématique, mais aussi de valoriser les expériences francophones en la matière, il semble donc nécessaire de mettre en oeuvre un tra-

vail de mobilisation, de sensibilisation et de valorisation des savoir-faire des acteurs francophones.

Contacts

Olivia Drevet / Pierre-Marie Grondin, pS-Eau, 32 rue Le Peletier, 75009 Paris, France.
Tél. : 33 (0)1 53 34 91 20.
Fax : 33 (0)1 53 34 91 21.
E-mail : drevet@pseau.org / grondin@pseau.org

Jennifer Francis, International Water and Sanitation Centre, Secrétariat de l'Alliance Genre et Eau, PO Box 2869, 2601 CW Delft, Pays-Bas.
Tél. : 31 15 219 29 39. Fax : 31 15 219 09 55. E-mail : francis@irc.nl

L'expérience d'animation pour le développement au Mali

Développement local et instances communales : l'exemple de Maréna

La réforme de la décentralisation au Mali s'est notamment traduite en 1999 par la mise en place de la commune rurale ou urbaine, nouvel échelon territorial de base dont les représentants élus forment le conseil communal.

De par la légitimité issue du vote et le transfert de nombreuses prérogatives qui, jusqu'alors, étaient de la responsabilité de l'État, la commune apparaît comme le pivot de l'impulsion et de l'animation du développement local au Mali. Une expérience d'animation communale mérite l'attention.

Composée de huit villages regroupant une population de 15 000 habitants, la commune de Maréna Diombougou connaît une situation similaire à de nombreuses localités d'Afrique subsaharienne (économie agro-sylvo-pastorale, enclavement, déficit des infrastructures sanitaires et éducatives). Au niveau villageois, et parfois même au niveau intervillageois, de nombreuses initiatives ont depuis dix ans concouru à créer et améliorer les services collectifs (écoles, centres de santé, magasins communautaires, adduction d'eau potable, transports). Désormais, la création ou le renforcement de ces équipements doivent s'intégrer dans le cadre d'une stratégie cohérente au niveau

de l'ensemble du territoire de la commune. Pour faire face à ce double défi, assurer la cohérence des interventions et mobiliser des ressources humaines et financières afférentes, l'équipe municipale a mis en place un processus de développement territorial basé sur une large concertation en plusieurs étapes.

Une démarche mobilisatrice et transparente

En amont de la mise en place des communes, après l'aboutissement du « découpage territorial » (processus de concertation pour regrouper différents villages au sein d'une même commune), des responsables associatifs locaux ont sollicité l'appui du GRDR courant 1998 pour mener un travail de diagnostic concernant le développement de la future commune. Finalisé en 1999 par l'association Dama Djigui, le « Diagnostic du territoire de

Parmi les sept commissions techniques, la commission « Eau potable » s'est fixée quatre domaines d'intervention :

- l'appui auprès des villages pour les projets d'adduction ;
- la gestion des points d'eau ;
- la mise en place d'une politique d'assainissement (localisation latrines) ;
- la mise en place d'un dépôt communal de pièces de rechange pour les pompes à main et les adductions.

la commune de Maréna Diombougou » a été valorisé comme processus de mobilisation et outil de planification commun à l'ensemble des acteurs locaux et partenaires impliqués dans des projets de développement.

À travers la phase de restitution du « diagnostic », les autorités villageoises et associations locales des huit villages ont ainsi apporté leur contribution à l'élaboration de cet état des lieux des acteurs, infrastructures et priorités d'interventions futures. Après l'apport d'amendements, ce premier outil de diagnostics a également été présenté par la suite à Kayes, à Bamako et en France aux diverses associations villageoises et inter-villageoises de migrants, soutiens efficaces à de nombreux projets. Organisée avec l'appui d'une ONG partenaire (GRDR) et soutenue par le Conseil régional Nord-Pas-de-Calais, la démarche de concertation en France s'est traduite par la création d'une organisation d'associations de migrants de la commune, au sein de laquelle l'ensemble des villages est représenté. De même, des contacts noués avec la Communauté des communes des trois pays, structure intercommunale du Pas-de-Calais, se poursuivent sous la forme d'échanges et de missions régulières.

Mise en oeuvre d'un programme communal

À la phase d'identification a succédé la phase de mise en oeuvre. Celle-ci est confiée à des commissions thématiques mixtes composées d'élus communaux, de personnes ressources issues de la société civile, et de techniciens des services de l'État. Chacune d'elle est chargée d'organiser la poursuite du dialogue avec les populations et les partenaires de la commune (État, ONG, communes limitrophes, acteurs français de coopération) pour aboutir à un document de planification pluriannuel

qui, in fine, après présentation dans chaque village et d'éventuels apports des acteurs locaux, sera transmis pour vote au conseil communal.

Cette démarche a déjà débouché sur des réalisations concrètes dans le domaine du désenclavement. En 2000, une piste rurale de 30 kilomètres et 11 aménagements de franchissement ont été construits, desservant cinq des villages de la commune ainsi qu'un village de la commune voisine de Colombiné.

Ce chantier est à signaler à plus d'un titre. C'est en effet l'ensemble des huit villages, leurs émigrés, avec les villageois de la commune de Colombiné, qui s'est fortement mobilisé, aussi bien financièrement que sous forme de temps de travail. Cette dynamique participative a retenu l'attention de la Coopération française qui a soutenu le projet. Pour beaucoup désormais, « Maréna, c'est un village de huit quartiers ».

La Mutualisation des financements et des énergies illustrée à Maréna inaugure-t-elle la re-

composition de formes de solidarité villageoise traditionnelle au niveau de la commune ? Cette mobilisation pourra-t-elle également opérer autour de projets collectifs (adductions d'eau potable) dont les bénéficiaires directs seront limités à un ou deux nouveaux « quartiers » ?

Les réponses à ces questionnements sont encore prématurées, cependant le débat est entamé au Mali comme en France, témoignant sinon de l'avènement d'une identité communale forte, du moins du développement d'un mode de solidarité infra-communale en devenir.

• Guillaume Aubourg, pS-Eau

Contacts • Moussa Cissé, maire de Maréna, Conseil communal de Maréna Diombougou, BP 250, Kayes, Mali. Tél. : 223 52 18 96. E-mail : grdr@afribone.net.ml • Djimé Sissoko, président, Association du comité communal Maréna Diombougou en France, 51-55 boulevard Masséna, 75013 Paris, France. Tél. : 33 (0)1 53 79 29 59.

Adduction d'eau potable à Kayes, Mali

Une nouvelle structure d'appui aux AEP

Dans la continuité du projet, et pour assurer la pérennité des installations, une nouvelle structure a été mise en place. Elle est dénommée « Assistance aux adductions d'eau potable de la 1^{re} région » et est basée à Kayes.

Celle-ci assure quatre types de prestation, qui sont :

- le ravitaillement correct des centres en pièces de rechanges ;
- la réalisation des demandes de branchements privés ;
- l'entretien et le dépannage des installations techniques (groupes électrogènes, pompes immergées) ;
- l'appui en matière de gestion.

Ces différents services sont proposés conformément aux normes techniques stipulées dans les contrats de délégation de gestion ainsi

qu'aux prescriptions de la Direction nationale de l'Hydraulique.

L'équipe d'Assistance aux AEP bénéficie d'une grande expérience de la première région et d'un réseau de partenaires avec les acteurs de l'eau potable au Mali (bureaux d'études, DNH et DRHE). C'est un service de proximité pour les adductions d'eau potable de la région de Kayes.

• **Contact** : Assistance aux adductions d'eau potable de la 1^{re} région, BP 71, Kayes, Mali. Tél. : 223 52 21 11 / 52 13 20.

Émergence de la démocratie au village et équipements durables

Le projet hydraulique développé en Basse Guinée (Guinée Conakry), financé par l'Agence française de développement, confirme l'importance de la participation des communautés villageoises pour le fonctionnement durable des équipements. Mais, au-delà des objectifs de fourniture d'eau potable et d'assainissement, un tel projet contribue également fortement à l'émergence de la démocratie au village.

L'objectif déclaré du projet est l'amélioration de la santé de la population :

- en facilitant l'accès à l'eau potable par la création de 350 nouveaux points d'eau modernes dans des villages ruraux de 150 à 1 000 habitants ;
- en luttant contre le « péril fécal » par la construction de 6 000 latrines familiales et collectives ;
- en favorisant l'évolution des comportements en matière d'hygiène alimentaire et personnelle.

La méthode employée pour assurer la réussite du projet, c'est-à-dire la pérennité des équipements, comprend :

- un « diagnostic participatif » ;
- la formation d'institutions locales chargées du contrôle et de l'exploitation des points d'eau, impliquant fortement les femmes ;
- la vente de l'eau au volume comme mode de financement de la maintenance des équipements ;
- la sécurisation de l'épargne par le système bancaire.

Ces modalités constituent des contraintes fortes qui nécessitent un programme d'animation de qualité, rigoureux et innovant (avec utilisation intensive de la radio rurale régionale), mais qui entraînent en contre-

partie des modifications comportementales importantes se révélant être un atout pour le changement social et l'apprentissage de la démocratie, car elles nécessitent une gestion citoyenne, transparente et participative de l'exploitation des points d'eau.

Une organisation innovante à trois niveaux

Sans renoncer à l'interface incontournable que représente le pouvoir traditionnel masculin et gérontocratique du village, le projet développe, dès les premiers contacts, une approche diagnostic (histoire et cartographie du village, « focus group », observation participante), le but étant d'associer le plus largement possible la société civile, avec une attention toute particulière pour les habituels exclus que sont les femmes, les jeunes et les membres des familles dites « étrangères », par opposition aux familles fondatrices, détentrices du foncier et du pouvoir.

Le biais de cette approche nouvelle consiste, par exemple, pour encourager la participation des femmes, à mettre en valeur au cours du diagnostic leur rôle dans la corvée d'approvisionnement en eau et dans la gestion des points d'eau traditionnels. Elles sont ainsi poussées ensuite à prendre en char-

ge la responsabilité du futur point d'eau et encouragées à exprimer ouvertement cette revendication latente au cours d'un exercice de restitution avec les hommes.

Plus généralement, cette approche vise une meilleure implication de l'ensemble des groupes sociaux du village en faisant rejaillir les sources de conflits potentiels, révélés ou non, pouvant concerner la participation financière, le choix des gestionnaires, l'implantation des forages, la vente de l'eau, tout en aidant les intéressés à proposer leurs propres solutions.

L'organisation proposée pour la gestion des nouveaux points d'eau exclut a priori les autorités villageoises (chefs de secteurs, chefferies traditionnelles et religieuses) afin qu'elles conservent leurs capacités de régulation des conflits, avant l'intervention de la CRD (Commune rurale de développement) ou du Snape (service national des points d'eau de Guinée).

Cette nouvelle organisation comprend :

- un Comité de point d'eau (CPE), chargé de l'exploitation. Il est composé de cinq membres – dont au moins trois femmes (chef d'exploitation, trésorière, secrétaire, hygiéniste et réparateur). Le CPE emploie un(e) fontainier(e) rémunéré(e) ;

- une Commission villageoise de contrôle (CVC), réunissant les représentants des principales familles ou groupes du village, constituée d'hommes et de femmes en nombre égal. Cette commission a pour rôle principal de contrôler les activités et la gestion du CPE et d'organiser l'information ;

- l'Assemblée générale est représentée essentiellement par la population du village. Elle a pour rôle d'élire et de révoquer les membres du CPE et de la CVC, de proposer et d'approuver le règlement intérieur, et de veiller à la transparence de la gestion du point d'eau. C'est le contre-pouvoir du système.

Les résultats concrets après deux années

La vente de l'eau : des résultats encourageants malgré certains effets pervers

Fin juin 2000, les résultats sont encourageants puisque 60 % des communautés équipées en points d'eau modernes ont mis en place le système de la vente de l'eau à la pompe.

Des recettes largement supérieures aux frais de maintenance

Au prix de 25 FG (1 FF = 250 FG) le bidon de 25 litres, soit



Christophe Prévost

1 000 FG le m³, le niveau des recettes journalières, observées en début de saison sèche, varie entre 300 et 3 500 FG par jour selon les villages, soit des possibilités de recettes annuelles de l'ordre de 100 000 à 300 000 FG, voire plus, pour une moyenne des dépenses de maintenance observées (main d'oeuvre de l'artisan et pièces détachées) de l'ordre de 10 000 FG par an et par pompe.

Ces recettes excédentaires permettent de dégager des fonds pour le développement du village (fouritures et infrastructures scolaires, sanitaires, culturelles et sportives).

On observe toutefois :

- que les notables sont encore très présents au niveau des discussions lors des réunions de suivi post-formation, toujours au détriment des femmes ;
- une différence de l'ordre de 50 à 75 % entre les quantités d'eau produites et vendues (mesurées dans les villages dont les pompes sont équipées d'un compteur) ;
- que les pompes sont beaucoup moins fréquentées depuis la

mise en place de la vente de l'eau : réduction de l'ordre de 30 à 40 %.

Ainsi, malgré ses effets pervers, le système de la vente de l'eau semble bien être le meilleur recours pour générer les fonds nécessaires à l'entretien et assurer un fonctionnement permanent des pompes. Les femmes l'ont d'ailleurs rapidement compris puisqu'elles contribuent à 80 % à l'achat de l'eau, malgré la proximité de nombreux points d'eau concurrents. De plus, ces effets pervers s'estompent avec le temps et avec un appui adapté.

Les premiers constats liés à l'approche démocratique

En incitant fortement les habitués exclus à s'engager dans la gestion des points d'eau modernes, un pas important a été fait pour leur insertion sociale et leur droit à la parole, tout en précisant qu'il serait possible de faire encore mieux avec un accompagnement d'alphabétisation fonctionnelle, une approche genre plus développée et une sensibilisation accrue auprès des écoles.

L'eau potable maintenant payante devient un enjeu de pouvoir et toute iniquité quant à la représentativité des gestionnaires et à la participation financière devient rapidement source de conflits et de refus d'adhésion au système de gestion proposé.

Le risque de mauvaise gestion n'est pas totalement écarté, malgré la création de la CVC, qui, soit ne remplit pas son rôle de contrôleur, soit s'associe au CPE pour détourner une partie des fonds collectés, soit supplante le CPE, le tout en général sous la pression des acteurs dominants.

Finalement, le seul moyen de développer véritablement une gestion transparente et durable est de renforcer les compétences des membres de l'Assemblée générale. C'est-à-dire de donner une vraie formation aux usagers, au niveau :

- des aspects financiers de l'exploitation de la pompe (budget prévisionnel) ;
- des moyens de contrôle de l'exploitation (vérification des documents de gestion, caisse et compte

bancaire, comptage des bidons et des recettes) ;

- des décisions à prendre sur l'usage des fonds à répartir entre les charges d'exploitation, les provisions pour renouvellement et l'affectation des surplus financiers pour des actions de développement local ;
- de leurs droits et devoirs concernant le remplacement des gestionnaires.

En conclusion, la mise en place de la vente de l'eau et d'un système de gestion décentralisé ne peut se faire de façon satisfaisante et durable sans mettre en place en parallèle une gestion démocratique du point d'eau.

Inversement, la promotion d'une certaine démocratie locale est une nécessité pour la réussite des projets d'hydraulique villageoise et plus généralement des projets de développement rural.

Même si dans un premier temps, le paiement direct de l'eau à la pompe représente un frein à la fréquentation du point d'eau, il constitue aussi et surtout une révolution dans les villages, dont la population est habituée à la gratuité de cette ressource. Ce changement radical vis-à-vis d'un service considéré jusqu'ici comme gratuit constitue un creuset pour le développement des autres services ruraux tels que l'électrification rurale, la gestion des déchets, la formation, la santé, etc.

C'est finalement tout l'environnement social et l'économie locale qui s'en trouvent profondément modifiés avec en perspective la monétarisation de l'économie, l'accumulation de capital, l'implication du système bancaire, le financement d'autres activités, etc.

Contact : Christophe Prévost, chef de projet hydraulique villageoise en Basse Guinée, Burgeap, BP 2284, Conakry, Guinée.
E-mail : burgeap@mirinet.net.gn

Le projet de réhabilitation des polders de Prey Nup

Depuis plus de quinze ans, Handicap international met en place des structures d'appareillage et de rééducation ainsi que des programmes d'insertion sociale pour les personnes handicapées dans de nombreux pays. Progressivement, ces programmes ont été conçus de manière à appréhender l'ensemble des facteurs qui génèrent des situations de handicap.

Dans les contextes de pauvreté, le processus d'intégration n'est effectif que si les communautés ont elles-mêmes les moyens d'améliorer les conditions de vie pour tous. Dans cette optique, Action Nord-Sud (ANS), le département pluridisciplinaire d'Handicap International, oriente ses actions en priorité vers des populations dépourvues de moyens de subsistance, de revenus ou d'un habitat satisfaisant, et confrontées à de grandes difficultés d'accès à l'éducation et à la santé. Pour ce faire, Action Nord-Sud privilégie une approche territoriale qui prend en compte les paramètres naturels et infrastructurels, sociaux, économiques, culturels et politiques d'un territoire donné, et contribue à l'émergence d'espaces et de mécanismes de négociation et de coopération entre les différents acteurs qui constituent le tissu social de ce territoire.

Plus spécifiquement, dans le cadre et dans l'esprit de cette démarche, l'association appuie des projets dans le domaine de l'eau, et ce dans différents secteurs : l'eau d'irrigation, l'eau de boisson, et débute des actions dans le domaine de l'assainissement.

Dans le domaine de l'irrigation, ANS participe, en consortium avec le Gret, à la réhabilitation des polders de Prey Nup dans le sud du Cambodge.

Après les accords de Paris en 1994, une étude de la Banque Asiatique de Développement (BAD) souligne l'état de délabrement des infrastructures, les lacunes d'une gestion bureaucratique et coûteuse pour l'État, et le sous-emploi de ces terres autrefois si fertiles. L'insécurité qui prévaut dans la zone jusqu'en

la BAD et propose un projet de réhabilitation de quatre des six polders de Prey Nup. Les résultats attendus du projet sont importants pour la région. Au total, 36 villages, soit plus de 40 000 personnes, bénéficieront directement de ces aménagements, et l'on estime à 10 000 tonnes l'augmenta-

jet, actuellement en cours, comprend les trois composantes suivantes :

- les travaux de réhabilitation, attribués à une entreprise de BTP cambodgienne ;
- le contrôle des travaux, assuré par le ministère, appuyé par le groupement ANS-Gret ;



Xavier Huchon

1996 incite la BAD à la prudence. Une nouvelle étude, commanditée par l'Agence française de développement et réalisée conjointement par le Gret, ANS et le BDPA, confirme alors le diagnostic de l'étude de

tion annuelle de la production de paddy.

À cela, s'ajoutent les revenus additionnels permis ou impulsés par les services de crédit agricole et de vulgarisation agricole. Le pro-

- l'appui au développement, confié au groupement Gret/ANS.

Cette dernière composante inclut le transfert de la gestion des polders aux usagers, l'accompagnement de la mise en valeur des terres,

l'accès au crédit et la sécurisation de la tenure foncière.

La gestion des polders implique les opérations de gestion de l'eau (ouverture et fermeture des vannes), la maintenance des digues et ouvrages (surveillance, petites et grosses réparations), la collecte et la gestion des redevances (environ 200 000 \$ à collecter chaque année), la définition et la mise en application des règles d'utilisation des polders.

Le transfert de cette gestion aux bénéficiaires se déroule en plusieurs phases. La première phase de six mois a permis d'identifier systématiquement tous les usagers des polders et d'engager une réflexion collective.

La deuxième phase a été consacrée à l'élaboration de « proposition cadres » par une assemblée rassemblant des élus des 36 villages concernés. L'option retenue a été de créer une association pour l'ensemble des quatre polders.

La phase en cours consiste à créer une pré-association, qui a pour mandat de rédiger les statuts, les règles collectives et opérationnelles de la future association, et de les faire approuver par l'ensemble des usagers, les autorités locales et le ministère de tutelle. L'association proprement dite sera alors créée.

La dernière phase permettra d'accompagner cette association dans la gestion des polders, et d'intégrer les deux polders supplémentaires dont la réhabilitation a été décidée en 1999.

Contacts

Coordinations techniques :

● Développement rural : Hervé Bernard (hbernard@handicap-international.org) ● Infrastructures et hydrauliques : Sophie Ferneeuw (sferneeuw@handicap-international.org)

Handicap International, 14 avenue Berthelot, 69361 Lyon Cedex 07, France. Tél. : 33 (0)4 78 69 79 79. Fax : 33 (0)4 78 69 79 94.

INFO MULTIMÉDIA

Burkina Faso

Le Burkina Faso est une terre d'élection pour les collectivités territoriales, associations et ONG françaises. Pour contribuer à l'enrichissement de cette collaboration, l'Ambassade de France à Ouagadougou a ouvert son site Internet, espace d'information dédié à la coopération non gouvernementale et décentralisée : www.France-burkina.bf/cooperation/CoopDec/Accueil ONG.html. Ce site sera alimenté au fur et à mesure des contributions. Des liens pourront être créés avec les boîtes à lettres électroniques et les sites des partenaires décentralisés qui le souhaitent.

4D : Dossiers et débats pour le développement durable

L'association 4D ouvre son site à l'adresse suivante : www.association4D.org. Vous y trouverez des informations sur les grands enjeux thématiques et territoriaux du développement durable, des outils pratiques, des infos sur la vie de l'association.

Associations françaises

Le site « associanet.com » propose depuis juin 2000 sur l'Internet une plateforme commune et un portail aux 20 millions de membres des 730 000 associations françaises. Il propose une large palette des services permettant de créer ou gérer une association, infos juridiques, fiscales, comptables, sociales, des modèles de documents utiles, et les outils existant dans ce domaine. Il offre aussi des « flash infos » de l'actualité associative, un journal des associations ouvert aux candidats chroniqueurs en France et en Europe, un forum de discussions, des petites annonces et un fichier des associations.

Eau en Afrique

Pour tous ceux qui veulent en savoir plus sur l'eau en Afrique et qui souhaitent développer leur anglais, voici le site qu'il vous faut : www.africanwater.org, source d'informations et forum.

INFO DIVERS

Cartes de vœux Aquassistance

La vente de cartes est un moyen privilégié de faire connaître une association et d'en financer les actions. Les choisir signifie promouvoir la cause qu'elle sert et rendre service aux gens qu'elle aide. C'est ainsi qu'Aquassistance propose cette année sa carte de vœux, oeuvre d'un de leurs ingénieurs, peintre amateur et membre actif de l'association.

Cette carte est proposée par pochettes de 5, avec enveloppes, au prix de 30 F la pochette.

● **Contact** : Maria Tomaz, Aquassistance, 18 square Edouard VII, 75009 Paris. Tél. : 33 (0)1 46 95 50 36. Fax : 33 (0)1 46 95 46 87.

SOS Sahel International, une action pour le développement durable

SOS-Sahel International, créée en 1977, a pour mission de permettre l'accès des populations du Sahel aux besoins essentiels, de mener des actions de formation et de promouvoir la solidarité. Ses objectifs s'articulent autour de trois domaines d'intervention « l'eau, la verdure et la santé » : ● fournir de l'eau, installer des pompes et réservoirs, former à la gestion des points d'eau, construire des digues de retenue d'eau et des fossés d'infiltration... ● aménager des périmètres de production, pallier l'érosion, lutter contre le déboisement, améliorer les rendements agricoles... ● améliorer l'état sanitaire et nutritionnel des populations, sensibiliser à l'hygiène et à la santé préventive.

De plus, SOS-Sahel International/France publie quatre fois par an la Lettre du Sahel (40 F/an).

● **Contact** : SOS-Sahel International, 94 rue Saint-Lazare, 75442 Paris Cedex 09, France. Tél. : 33 (0)1 42 85 08 44.

INFO ÉVÈNEMENTS

Du 25 au 27 juin 2001
Lyon (France)

NOVATECH'2001**4^e conférence internationale sur les nouvelles technologies en assainissement pluvial**

Un état des lieux des recherches, des pratiques et des nouvelles solutions développées à travers le monde pour gérer au mieux les eaux pluviales en site urbain. Pour permettre aux techniciens français de la gestion de l'eau et de la ville de valoriser leur savoir-faire, et de rencontrer sur trois jours les meilleurs spécialistes et praticiens du monde entier. Conférences, expositions, site technique.

• **Contact** : GRAIE (Groupe de recherche Rhône-Alpes sur les infrastructures et l'eau), 27 boulevard du 11 Novembre 1918, BP 2132, 69603 Villeurbanne Cedex, France. Tél. : 33 (0)4 72 43 83 68. Fax : 33 (0)4 72 43 92 77. E-Mail : graie@urgc-hu.insa-lyon.fr

Séminaires de droit comparé sur l'eau

L'Université de Paris I Panthéon Sorbonne organise, en partenariat avec l'Académie de l'Eau, une série de six séminaires de droit comparé sur l'eau, ouverts aux étudiants du DEA Droit de l'Environnement et à des auditeurs libres. L'objet de ces séminaires est de définir les règles à établir entre secteur public et secteur privé pour les délégations de service public vers le privé, aussi bien en France qu'à l'étranger.

Ces séminaires aboutiront sur un colloque international, prévu en 2002, pour discuter d'une « Carte de bonne gouvernance des contrats d'eau ».

1. L'eau et le droit des biens, le 12 décembre 2000. 2. Gestion de

l'eau, le 16 janvier 2001. 3. Partenariat public-privé, le 30 janvier 2001. 4. Protection des consommateurs domestiques, le 6 mars 2001. 5. Droit de l'eau dans les pays d'Eu-

rope de l'Ouest, le 27 mars 2001. 6. Droit de l'eau dans les pays émergents, le 24 avril 2001.

• **Contact** : Corinne Caugant, Académie de l'Eau, 51 rue Salvador Allende, 92027 Nanterre Cedex, France. Tél. : 33 (0)1 41 20 16 30. Fax : 33 (0)1 41 20 16 09. E-Mail : caugant.corinne@aesn.fr

24, 25 et 26 avril 2001

Marseille (France)

HYDROTOP'2001**6^e carrefour euro-méditerranéen de l'eau**

Composé de trois ensembles interactifs, Hydrotop 2001, organisé en association avec le pS-Eau, répondra aux préoccupations des différents acteurs de l'eau, industriels, techniciens, chefs d'entreprises, élus, scientifiques :

- la Convention d'affaires assurera des rendez-vous d'affaires pré-organisés entre plus de 150 industriels à la recherche de compétences et 100 offreurs de solutions (produits, services et technologies) ;

- le Salon professionnel rassemblera plus de 100 exposants venus présenter leurs nouveaux procédés et produits ;

- le Colloque scientifique et technique réunira plus de 800 congressistes du monde entier sur des sujets à caractères institutionnel, technique et scientifique.

• **Pour recevoir le dossier d'information, contacter** : BCI, Groupe Adhésion, 71 rue des Tilleuls, 92771 Boulogne Cedex, France. Tél. : 33 (0)1 41 86 41 86. Fax : 33 (0)1 46 03 86 26. E-mail : hydrotop@adhes.com Internet : www.hydrotop.com

La Géode, Cité des sciences et de l'industrie, Paris
L'eau et les Hommes

Une nouvelle version du premier film français en grand format. L'eau, c'est la vie. Les ressources en eau sont devenues un enjeu planétaire et nul ne peut ignorer son importance. « L'eau et les hommes » invite le spectateur à parcourir les continents à la découverte de cette ressource vitale. Du Groenland glacé au désert d'Égypte, de l'Arizona à Bénarès, de Venise au Bénin, ce film démontre, au fil d'un voyage extraordinaire, comment les hommes ont toujours vécu en symbiose avec l'eau, même si l'harmonie tourne parfois au conflit.

• **Contact** : Cité des Sciences et de l'Industrie, La Géode, 26 avenue Corentin Cariou, 75019 Paris, France. Tél. : 01 40 05 79 99. Internet : <http://www.cite-sciences.fr>

Du 7 au 10 février 2001

Barcelone (Espagne)

ECOMED POLLUTEC, Salon de l'énergie et de l'environnement

Le PIB espagnol affiche l'une des plus fortes progressions d'Europe ; son marché de l'environnement a progressé deux fois plus vite encore. Le salon « Ecomed Pollutec » est la principale manifestation du secteur en Espagne. Il attirera plus de 18 000 visiteurs professionnels et près de 700 exposants venus montrer leur savoir-faire dans les domaines de l'eau, de l'air, du déchet, du recyclage, de l'énergie, du mobilier urbain, de l'analyse mesure contrôle, etc.

• **Contact** : Reed Expositions France, Ecomed Pollutec, 70 rue Rivay, 92532 Levallois Perret Cedex, France. Tél. : 33 (0)1 47 56 21 13. Fax : 33 (0)1 47 56 21 10.

INFO LECTURE

Le manuel du puisatier

Jean Bourdil, ISBN 2-902333-21-8, 160 pages, 95 F

Cet ouvrage s'adresse aux particuliers qui veulent faire eux-mêmes leurs puits, aux professionnels, aux enseignants et aux élèves du technique ; enfin, à toute personne curieuse des choses de la nature. La recherche de l'eau, la réalisation d'un puits y sont décrites avec précision et simplicité. Un regard sur les aléas du métier fera partager les émotions et la passion d'un métier traditionnel.

• **Contact** : Atelier du Gué, 11300 Villelongue d'Aude, France. Tél. : 33 (0)4 68 69 50 30. Fax : 33 (0)4 68 69 51 13. E-mail : atdugue@club-internet.fr

INFO EMPLOIS

**Handicap International et Action Nord-Sud recherchent
pour la région du Somaliland****Un hydraulicien**

Fonctions : Sous la responsabilité de la coordinatrice du projet :

- formation de deux collaborateurs somaliens sur les études de faisabilité et de rentabilité, l'organisation d'appels d'offres et l'entretien d'ouvrages ;
- supervision durant les six premiers mois au moins de la bonne réalisation des réhabilitations.

Profil : Ingénieur Génie rural / hydraulicien. Expérience dans la réalisation de périmètres irrigués. Bonne connaissance de la procédure d'appel d'offres. Anglais impératif.

Conditions : Statut de volontaire ou de salarié, selon expérience. Logement principal à Berbera. Durée de mission : 9 mois à compter de décembre/janvier 2001.

● **Contact** : Handicap International, Centre de recrutement, 14 avenue Berthelot, 69341 Lyon Cedex 07, France. Tél. : 33 (0)4 78 69 79 80. Fax : 33 (0)4 78 69 79 94. E-mail : rhp@handicap-international.org

Demande d'emploi

JH formation aménagement de territoire/urbanisme et sociologue, expérimenté dans les PVD (15 ans), propose ses compétences pour des missions de longue durée (salarié ou assistant technique en France ou à l'étranger) ou de courte durée (évaluations, identification de projets, etc.).

Spécialisé dans le conseil aux communes urbaines et rurales et dans la conduite de projets, suivi et mise en oeuvre de :

- **projets urbains d'eau et d'assainissement** :
 - élaboration des politiques communales (EP, OM, EU) ;
 - mise en place d'espaces de négociation et de concertation.
- **programmes de développement locaux** en milieu rural ou urbain. Cette dernière démarche est basée sur des modes d'intervention territoriaux :
 - approche transversale et globale, qui articule les politiques et les acteurs économiques, afin d'accroître la cohérence de l'action publique territoriale ;
 - approche réunissant différents acteurs de la ville ou du territoire et de l'État, afin de mettre en place les dispositifs de coordination du projet ;
 - approche, d'abord centrée sur le quartier ou sur un territoire, privilégiant une thématique spécifique (services urbains, développement économique, etc.).

● **Contact** : William Hinojosa, 9 avenue Paul Cézanne, 78990 Élancourt, France. Tél. : 33 (0)1 30 69 85 54. E-mail : gintz.hinojosa@free.fr

**Programme Solidarité Eau**

32 rue Le Peletier
75009 Paris
tél. : 33 (0)1 53 34 91 20
fax : 33 (0)1 53 34 91 21
e-mail : pseau@pseau.org
internet : www.pseau.org/pseau

La Lettre du pS-Eau n° 36

Responsable de la rédaction :
Pierre-Marie Grondin

Coordinatrice de publication :
Huguette Bernardi

Ont participé à ce numéro :
Didier Allély
Guillaume Aubourg
Hervé Bernard
Huguette Bernardi
Moussa Cissé
Olivia Drevet
Joe Gomme
Pierre-Marie Grondin
Esther Monier-Ilouz
Christophe Prévost
Thierry Vallée
Peter Winter

Photo de couverture :
Idrissa Guiro

Conception graphique :
Solange Münzer

Mise en page : Hélène Gay

DUMAS Imprimeur
42100 Saint-Étienne
D.L. : décembre 2000
N° d'imprimeur :